



Entente
Oise-Aisne

11, cours Guynemer
60200 COMPIEGNE
entente@oise-aisne.fr
03 44 38 83 83

COMPTE-RENDU DE REUNION 9 février 2021

Comité de pilotage de lancement du diagnostic de vulnérabilité aux inondations de la vallée de l'Oise



Action inscrite au Programme d'Actions de Prévention des
Inondations (PAPI) de la vallée de l'Oise

PARTICIPANTS :

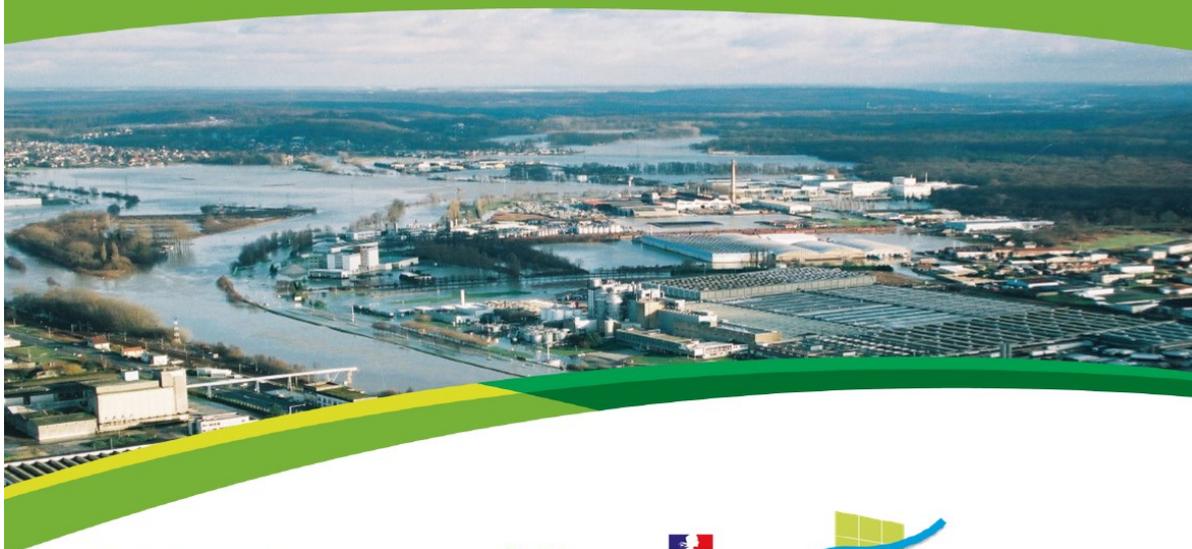
La liste des participants est précisée en annexe de ce document.

ORDRE DU JOUR

- Présentation
 - Contexte du diagnostic de la vallée de l'Oise aux inondations (PAPI)
 - Objectifs et attendus de la démarche de diagnostic global de vulnérabilité
 - Méthodologie et calendrier
- Phasage de la mission
 - Modalités d'échanges
 - Prochaines étapes
 - Echanges avec les participants

PAPI d'intention de la vallée de l'Oise Diagnostic de vulnérabilité aux inondations de la vallée de l'Oise

Comité de pilotage de lancement – 09/02/2021



Ce projet est cofinancé par le fonds européen de développement régional (FEDER)

1. CONTEXTE DU DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE DE LA VALLEE DE L'OISE AUX INONDATIONS

Ce COPIL marque le lancement de l'étude du diagnostic global de vulnérabilité aux inondations de la vallée de l'Oise, sous maîtrise d'ouvrage de l'Entente Oise-Aisne. La réalisation de cette étude a été confiée au bureau d'études ARTELIA.

Cette étude est intégrée au PAPI d'intention de la vallée de l'Oise, dont la convention a été signée le 7 août 2020 par les principaux maîtres d'ouvrage et financeurs. Cette mission bénéficie du soutien financier de l'Etat via le Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) et de l'Europe via le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) du bassin de la Seine.

Cette étude se déroulera en 3 phases sur 2 ans (cf. calendrier de l'étude présenté ci-dessous).

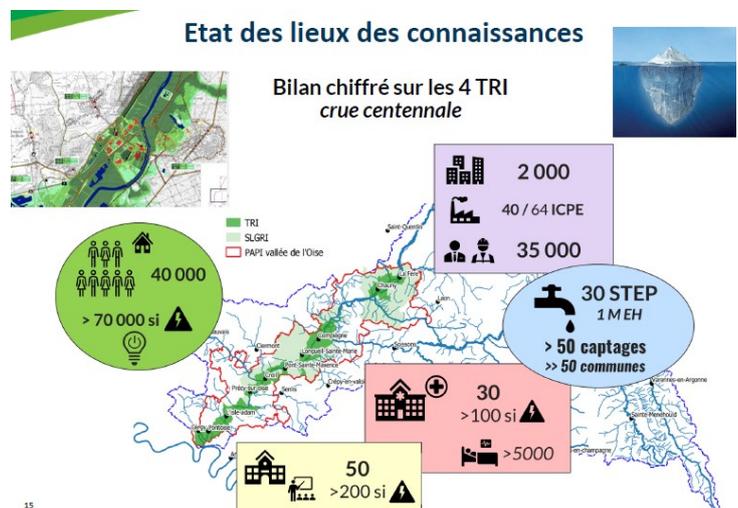
Le diagnostic global de vulnérabilité de la vallée de l'Oise aux inondations vise à un examen des impacts directs et indirects des inondations majeures sur les composantes, les enjeux et le fonctionnement du territoire et de la société. Les thématiques abordées seront celles de la sécurité des personnes et la gestion de crise ; des dommages socio-économiques aux enjeux des territoires ; de l'exposition des réseaux structurants (électricité, télécommunication, transport, eau potable et assainissement, déchets); de la capacité des territoires à rétablir leurs fonctions principales ; de l'intégration du risque inondation dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Une concertation à laquelle vous serez associés permettra de mieux définir les actions à mener dans les différents temps de la gestion des risques.

L'histoire et le contexte du PAPI sont illustrés depuis l'élaboration des SLGRI sur les 4 TRI de Chauny-Tergnier La Fère, du Compiégnois, du Creillois et du Val-d'Oise. La mise en œuvre du PAPI a démarré en 2020, à la suite de la signature de la convention-cadre le 7 août 2020 qui a permis d'acter le partenariat entre l'Etat, l'Entente Oise-Aisne et les principaux maîtres d'ouvrages et financeurs.

D'une enveloppe initiale de 4 millions d'euros, le PAPI est constitué d'une soixantaine d'actions réunissant 15 maîtres d'ouvrages autour de co-financeurs, dont principalement l'Etat au titre du fonds Barnier. Les actions s'articulent autour de 7 axes de travail, qui vont de la gestion de l'aléa (ralentissement des écoulements, ouvrages de protection hydraulique, ruissellement, ...) à l'intervention sur les enjeux (réduction de la vulnérabilité des biens et des activités, protections rapprochées, intégration du risque dans l'aménagement, ...), en passant par le développement de la conscience et de la culture du risque.

Une étude socle, intitulée « diagnostic global de vulnérabilité aux inondations de la vallée de l'Oise », est prévue et est lancée ce jour pour une durée de 2 ans – Cette examen du territoire vise à évaluer les conséquences d'une inondation majeure sur les territoires, leurs activités et les impacts directs et indirects sur le fonctionnement de la société. Un travail spécifique avec les opérateurs de réseaux est prévu pour les accompagner dans la recherche des fragilités de leurs infrastructures aux inondations. Des secteurs sont identifiés pour prioriser les actions de réduction de la vulnérabilité à mener. Une concertation sera menée au travers d'ateliers thématiques.

Un rappel de l'état actuel des connaissances en matière d'exposition de vallée de l'Oise face aux inondations est proposé sur la base d'un bilan chiffré synthétique des enjeux touchés (population, entreprises, établissements de santé, d'éducation, réseaux d'eau, réseaux électriques) par une crue dite centennale.



2. PRESENTATION ET ECHANGES

⇒ Support de présentation

Nota : Un support de présentation a été envoyé aux participants ; en accès par téléchargement sur le site de l'Entente Oise-Aisne => <https://www.oise-aisne.net/2021/02/17/conna%C3%AEtre-les-effets-dominos-des-inondations/>

Les 3 phases de la démarche sont détaillées sous l'angle des objectifs, méthodes et livrables.

Phase 1 : une vision globale de l'exposition du territoire aux inondations

Objectifs
✓ Disposer d'une vision complète et homogène de l'exposition des enjeux du territoire face aux différents scénarios de crues (fréquent, moyen, extrême), grâce à des indicateurs macro.
✓ Proposer un découpage du territoire en grands secteurs cohérents du point de vue de l'exposition des enjeux aux scénarios de crues.
✓ Identifier avec les parties prenantes les priorités / objectifs en termes de gestion du risque qui détermineront la sélection et la construction des indicateurs de vulnérabilité pertinents.

Livrables
✓ Bases de données consolidées : « Portrait du territoire », « Aléa inondation » et « Enjeux »
✓ Découpage du territoire en grands secteurs cohérents
✓ Atlas du territoire reprenant le découpage défini



Phase 2 : Fonctionnement du territoire face aux inondations : diagnostic de vulnérabilité

Objectifs
✓ Recueillir et homogénéiser les données disponibles sur les fragilités des réseaux techniques
✓ Guider les opérateurs dans la production de ces données si elles n'existent pas
✓ Identifier les scénarios de défaillances en cascade particulièrement critiques pour chaque scénario de crue
✓ Construire une grille d'indicateurs répondant aux priorités et objectifs de réduction du risque identifiés avec les parties prenantes
✓ Appliquer cette grille pour identifier les zones d'intérêt prioritaire des grands secteurs

Livrables
✓ Base de données « Vulnérabilité » (grille d'indicateurs) et « Fragilités Réseaux » consolidées
✓ Atlas consolidé identifiant notamment les zones d'intérêt prioritaire et les effets cascades (outil cartographique dynamique)
✓ Fiches de synthèse par grands secteurs



26

Phase 3 : Restitution du diagnostic et préconisations d'aménagements à l'échelle de la vallée

Objectifs
✓ Partager les résultats du diagnostic de vulnérabilité, avec des ateliers collaboratifs organisés dans chaque grand secteur.
✓ Echanger et recueillir l'expertise locale concernant les enjeux des zones d'intérêt prioritaire.
✓ Amorcer la réflexion sur les leviers d'actions améliorant la résilience, en particulier en matière d'aménagement, en s'appuyant sur les projets en cours.

Livrables
✓ Fiches de synthèse consolidées pour chaque grand secteur, avec des focus sur les zones d'intérêt prioritaires
✓ Livre blanc capitalisant les préconisations pour un aménagement résilient, qui auront été co-construites en ateliers
✓ Rapport final de la mission regroupant les enseignements des 3 phases



29

⇒ Les thématiques traitées dans le cadre du diagnostic

Thématiques de vulnérabilité

Thème	CARACTERISATION DU TERRITOIRE
Axe 0.1	Portrait du territoire
Axe 0.2	Evolution temporelle de la vulnérabilité via le niveau d'intégration du risque dans les politiques d'aménagement
Objectif 1	SECURITE DES PERSONNES ET ENJEUX DE LA GESTION DE CRISE
Axe 1.1	La mise en danger des personnes au sein des bâtiments
Axe 1.2	La mise en danger des personnes due aux dysfonctionnements des infrastructures et des réseaux
Axe 1.3	La mise en danger des personnes liée aux sur-aléas
Axe 1.4	Le manque de préparation à la crise
Objectif 2	LE COUT DES DOMMAGES ET EXPOSITION DES ENJEUX
Axe 2.1	Les dommages aux bâtiments
Axe 2.2	Les dommages aux activités et aux biens
Objectif 3	LE RETOUR A LA NORMALE : DYSFONCTIONNEMENTS et CAPACITES A FAIRE FACE
Axe 3.1	L'impact au territoire et ses capacités à rétablir les fonctions principales
Axe 3.2	Le rétablissement des infrastructures et des réseaux

Echanges

À la suite d'une question portant sur les relations entre cette étude et les Evaluations Préliminaires des Risques d'Inondation (EPRI), il est précisé que l'EPRI avait pour objectif d'apporter une vision homogène des risques à l'échelle de chaque grand bassin et d'identifier les Territoires à Risque Important d'inondation (TRI). La mise à jour de cette évaluation a été faite récemment, en 2018, et la présente étude a pour objectif d'affiner la connaissance du risque inondation et de ces impacts à une échelle plus fine et plus locale.

Les échanges avec les participants ont permis de souligner l'importance de l'amélioration des connaissances relatives aux impacts des inondations sur le territoire, **notamment au niveau des réseaux techniques et des conséquences directes et indirectes de l'inondation.**

Les liens avec les projets en cours ou à venir sur la vallée de l'Oise ont également été évoqués, et les résultats de l'étude serviront à alimenter ces projets. En l'état actuel des connaissances, les études d'impacts réalisées pour MAGEO (Mise Au Gabarit Européen de l'Oise entre Compiègne et Creil) comprennent des compensations hydrauliques. Le diagnostic n'a pas pour objectif de qualifier l'impact des travaux MAGEO sur les niveaux des crues et les inondations. Dès lors que les impacts/conséquences sur les territoires seront connus, ils seront intégrés lors des réflexions qui seront menées lors des ateliers en phase 3 du diagnostic.

La définition du **périmètre du PAPI** a été explicitée à la suite d'une question. Le territoire du PAPI a été défini sur la base des Territoires à Risque Important d'inondation (TRI), élargis aux Stratégies Locales de Gestion du risque d'inondation (SLGRI), et étendu au bassin de risque pour avoir une continuité le long de la vallée. Le périmètre comporte donc principalement les 17 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI – communautés d'agglomération et de communes) à fiscalité propre intersectant le périmètre des TRI, avec une logique de continuité, comme le montre la carte suivante.

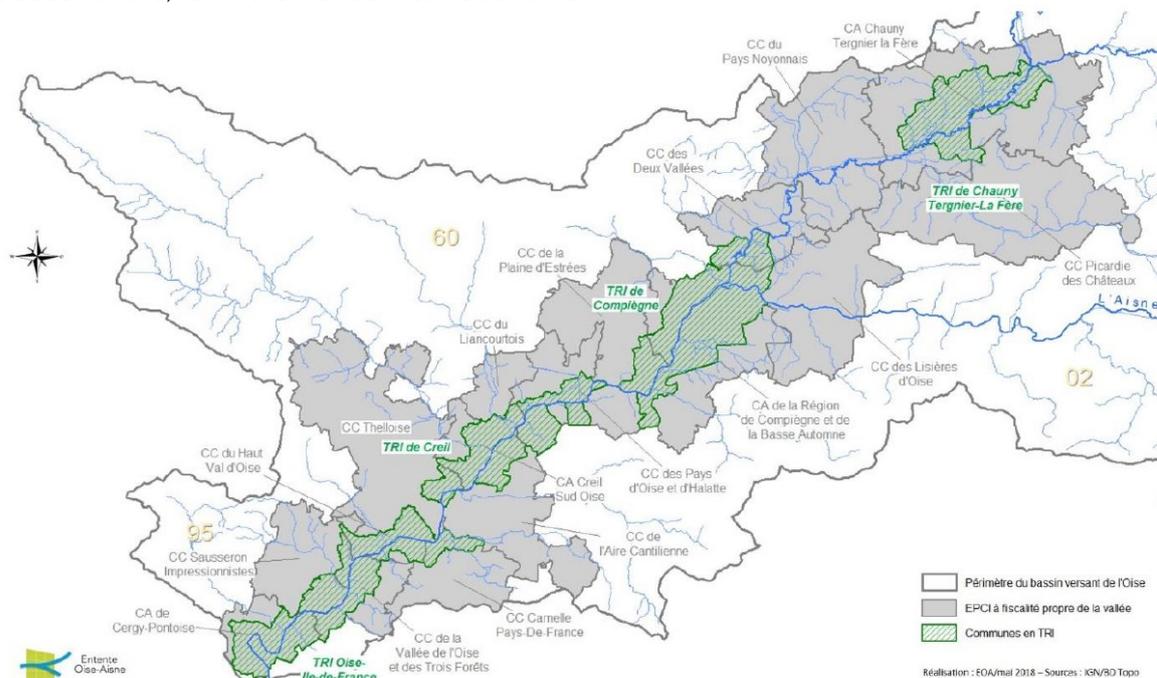


Figure 1 : EPCI à fiscalité propre de la Vallée de l'Oise et TRI. Source : (EOA, 2018).

Pour donner suite à une question concernant l'intégration des problématiques de gestion de crise dans l'étude, il a été précisé que cet aspect serait pris en compte, principalement dans l'analyse de la prise en compte du risque inondation au sein des plans de gestion existants. Le diagnostic ne vise pas la révision des plans de gestion de crise aux échelles des territoires mais **les livrables seront mis à disposition des partenaires s'inscrivant dans l'élaboration/la révision de leurs dispositifs de gestion de crise (PCS, PiCS, PCA ...)**. Par exemple, l'étude pourra identifier des effets de seuils en termes d'aléa et d'impacts sur les territoires : intensité de crue engendrant des niveaux d'eau à partir desquels apparaissent des dysfonctionnements impactant pour la gestion de crise (dysfonctionnement sur un réseau, quartier densément peuplé impacté, ...).

Des précisions ont également été apportées sur les « **Zones d'Intérêt Prioritaire** », qui seront identifiées au cours de l'étude. L'objectif de ce deuxième découpage plus fin du territoire, intervenant après le premier découpage en grands secteurs homogènes au niveau de leur exposition, est de croiser des caractéristiques d'exposition et de vulnérabilité des enjeux d'une part, et de défaillances des réseaux d'autre part pour qualifier le caractère sensible ou critique de certains secteurs pour le fonctionnement du territoire. Ces Zones d'Intérêt Prioritaires correspondront alors à des « points chauds » du territoire, particulièrement vulnérables ou critiques, et pourront faire l'objet d'un travail collaboratif lors des ateliers avec les parties prenantes (cf. phase 3), comme illustré ci-dessous :



Figure 2 : Méthodologie proposée par Artelia pour l'identification des ZIP. Source : (Artelia, 2020).

Concernant le choix des scénarios considérés, **différentes crues, associées des aléas « inondation » seront retenues dans le cadre de l'étude.** Il s'agira de mettre en évidence les paliers d'exposition aux inondations selon les portions des territoires riverains à l'Oise – en effet les seuils d'exposition sont disparates sur le linéaire du cours d'eau. Les scénarios pressentis pour l'instant seront rattachés à des crues statistiques depuis les 1ers débordements, et donc les premiers dommages, sur des crues décennale et vicennale (« période de retour » dite de 10 ans à 20 ans), en passant par des crues occasionnant des dommages plus conséquents à partir des crues dites trentennale et cinquantennale (se rapprochant des crues historiques de 1993 et 1995) ; à une crue majorante dite « centennale ». **Ces paliers de crues permettront notamment d'encadrer les crues historiques selon les portions des territoires riverains de l'Oise.**

Également, une réflexion sera portée avec les gestionnaires/opérateurs de réseaux sur des **scénarisation orientées « impact et continuité d'activité »** selon la gravité des dysfonctionnements et selon les niveaux d'objectifs visés par les opérateurs de réseaux (« fonctionnement en mode dégradé », « maintien des services », « préservation des équipements »).

La question de la durée de submersion se pose également, notamment au niveau des impacts sur les réseaux. Une vision dynamique de l'inondation sera donc nécessaire pour appréhender ces impacts indirects.

3. CALENDRIER ET PROCHAINES ETAPES

L'équipe projet vous remercie de bien vouloir renseigner, si ce n'est pas déjà fait, le sondage envoyé pour identifier les référents des différents organismes concernant l'étude :

<https://forms.gle/1MH7aPHPYRwviYTe9>

L'équipe projet ARTELIA, ou vos interlocuteurs à l'Entente Oise Aisne, pourront être amenés à vous solliciter dans les mois à venir pour la collecte de données et l'organisation du travail collaboratif. Un récapitulatif des moments où les partenaires seront sollicités est présenté ci-dessous :

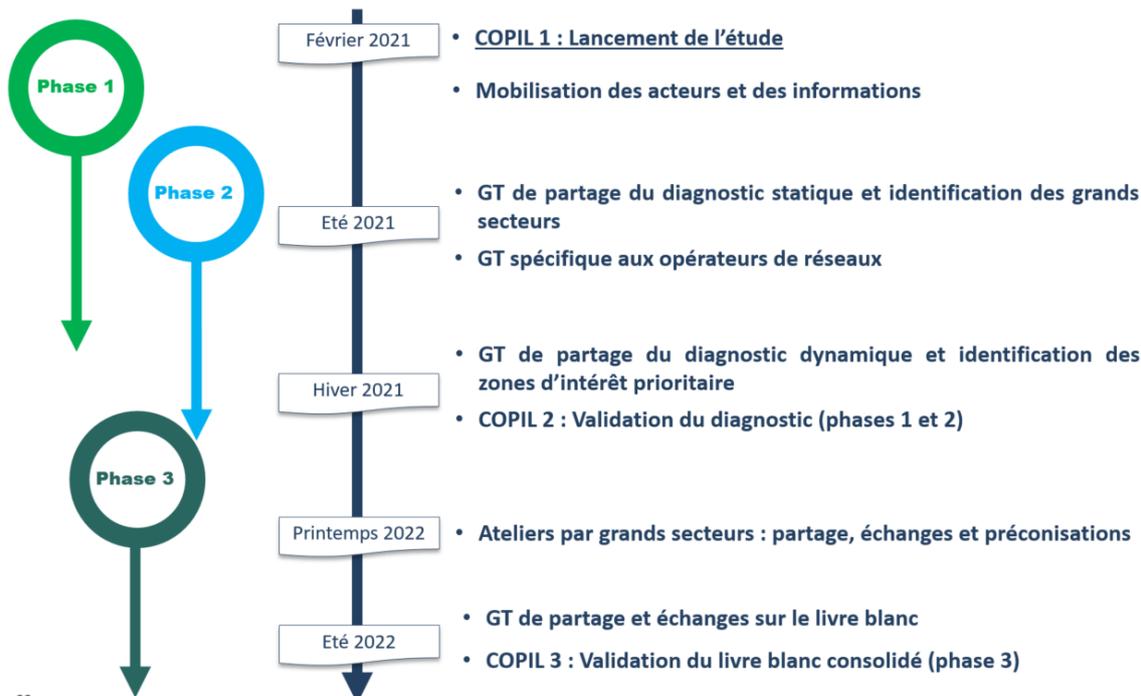


Figure 3 : Déroulé de l'étude. Source : (Artelia, 2021).

4. INTERLOCUTEURS

Vos interlocuteurs pour cette étude sont :

François PARIS – Entente Oise Aisne - Animateur du PAPI
Tél : 03 44 38 29 21 | Email : francois.paris@oise-aisne.fr

Jean LECROART – ARTELIA – Chef de projet
Tél : 01 79 84 51 05 | Email : jean.lecroart@arteliagroup.com

Marie BOCQUENTIN – ARTELIA – Chef de projet adjoint
Tél : 01 77 93 78 99 | Email : marie.bocquentin@arteliagroup.com

LISTE DES PARTICIPANTS

Prénom - Nom	Structure - Organisme	Fonction
Gerard Seimbille	Entente Oise-Aisne	Président Entente Oise Aisne - Conseiller communautaire CA de Cergy Pontoise - VP Conseil départemental du Val d'Oise
Dominique Ignaszak	Agglomération Chauny Tergnier La Fère (02)	Président de l'Agglomération Chauny-Tergnier La Fère , VP Entente Oise-Aisne
Raymond Gallieue	Agglomération Creil Sud-Oise (60)	VP GEMAPI - Maire de Cramoisy
Thierry Boutilly	Agglomération Chauny Tergnier La Fère (02)	Directeur des Services Techniques
Julien Siméon	Communauté de communes du Val de l'Oise (02)	Délégué à l'Entente, maire de Regny
Laurent Lefebvre	Communauté de communes Picardie des Châteaux (02)	Communauté de communes Picardie des Châteaux

Pascal Douelle	Communauté de communes Picardie des Châteaux (02)	Directeur Général des Services
Martine Liétin	Commune de Verberie (60)	Adjointe au Maire Urbanisme & Environnement - Commune de Verberie
Alexandre Ducarroz	Agglomération de la Région de Compiègne et de la basse Automne (60)	Chef de projet aménagement
Cindy Malherbe	Agglomération de la Région de Compiègne et de la basse Automne (60)	Service Assainissement
Marie-Hélène Gabriel	Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne (60)	Responsable du Service d'eau potable
Maryse Marcolla	Communauté de communes Pays d'Oise et d'Halatte (60)	Conseillère municipale de Pont-Sainte-Maxence
Léa De Michiel	Communauté de communes Pays d'Oise et d'Halatte (60)	Chargée de mission géomaticienne - SIG
Benjamin Normand	Communauté de communes de la Plaine d'Estrées (60)	Responsable Eau Assainissement et GEMAPI
Jackie Tassin	Communauté de communes des Deux Vallées (60)	Vice-Président à l'environnement
Hugues Alexandre	Communauté de communes des Deux Vallées (60)	Adjoint au responsable du service environnement
Gaëlle Chauvelin	Communauté de communes des Deux Vallées (60)	Responsable du service aménagement, habitat et cadre de vie
Charlotte Defoly	Communauté de communes du Liancourtois (60)	Responsable développement durable
Marc Pellet	Communauté de communes du Pays Noyonnais (60)	Directeur de l'Environnement
Maud Mallier	Communauté de communes de l'aire cantilienne (60)	Responsable environnement
Alexia Jamet	Communauté de communes Thelloise (60)	Chargée de mission - SCOT PCAET
Olivier Anty	Communauté de communes du Haut Val d'Oise (95)	Maire de Bernes sur Oise
Roxanne Caillaud	Communauté d'Agglomération Cergy Pontoise(95)	Responsable GEMAPI
Alexandre Dohy	Communauté de communes Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (95)	Délégué à l'Entente - adjoint mairie de Méry sur Oise
Morgan Touboul	Communauté de communes Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (95)	Adjoint au maire de l'Isle-Adam, VP du Syndicat mixte du bassin de l'Oise en Val-d'Oise (SMBO)
Anne Siron	Région des Hauts-de-France	Chargée de mission Direction Biodiversité, Service milieux naturels eau et paysage
Cyril Logereau	Conseil départemental de l'Oise	Technicien CATER (Cellule d'Assistance Technique à l'entretien des rivières)
Marie-Françoise Bertrand	Département de l'Aisne	Conseillère départementale de Vervins
Frederic Martin	Département de l'Aisne	conseiller départemental de Ribemont (02)
Monique Merizio	Département du Val-d'Oise	Conseillère Départementale du Val d'Oise , maire adjoint Eragny-sur-Oise
Line Fournel	Département du Val-d'Oise	Responsable service Eau et Environnement
François Filior	DREAL Hauts de France	Chargé de mission Risques naturels
Jean-Michel Helmer	DRIEE Ile-de-France	Délégation de Bassin Seine Normandie
Hervé Vasseur	DDT de l'Aisne (02)	Responsable de l'unité prévention des risques

Jean-Claude Guillaumin	DDT de l'Oise (60)	Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Energie, Prévention des Risque
Sarah Lahmadi	DDT de l'Oise (60)	Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Energie, Prévention des Risque
Christine Poirie	DDT de l'Oise (60)	Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Energie
Sébastien Ly Van Tu	DDT du Val-d'Oise (95)	Responsable du Pôle Risques et Bruit, DDT 95
Laurent GrandJean	DIR Nord	DIR Nord
Emilie Lambert	Syndicat Mixte du bassin de l'Oise en Val-d'Oise (SMBO 95)	Directrice
Ludovic Faytre	Institut Paris Région	Responsable études Risques et Aménagement - Département Environnement
Imane Fedaili	Oise-les-Vallées	Urbaniste
Agnès Lanthier	Parc Naturel Régional du Vexin Français	Directrice
Delphine Demey	SDIS de l'Oise (60)	SDIS
Antoine Fouliard	SDIS de l'Oise (60)	Responsable SIG
Christophe Hournon	SDIS de l'Oise (60)	Géomaticien - SIG
Denis Monte	SDIS de l'Oise (60)	Commandant - Risques aquatiques
Hervé Balandraux-Lucchesi	SDIS du Val-d'Oise (95)	Chef de groupement
Jean Lamorlette	SDIS du Val-d'Oise (95)	Capitaine - SDIS 95
Franck Monvoisin	SDIS du Val-d'Oise (95)	SDIS 95
Arnaud Pfister	Enedis	Enedis
Mathilde Bonnet	Réseau de Transport d'Electricité (RTE)	Responsable maintenance
Cédric Perrot	SICAE de l'Oise (Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité de l'Oise)	Directeur de la gestion du réseau
Anne Plottu	Syndicat d'Energie de l'Oise (SE-60)	Chargée de la concession -
Eulalie Dermont	Syndicat des Energies Zone Est de l'Oise - SEZEO	SEZEO
Vincent Samain	Chambre de Commerce et d'Industrie 60	Chargé de mission
Marie Bocquentin	Artelia	Chef de projet adjoint - Mission de diagnostic
Jean Lecroat	Artelia	Chef de projet - Mission de diagnostic
Marjorie André	Entente Oise-Aisne	Directrice de l'appui aux territoires
Cécile Strippe	Entente Oise-Aisne	Responsable communication - Entente Oise Aisne
Eve Baradel	Entente Oise-Aisne	Chargée de mission prévention des inondations
François Paris	Entente Oise-Aisne	Animateur PAPI de la vallée de l'Oise - Chargé de mission Prévention des Inondations